



Fédération fribourgeoise d'élevage du cheval
Freiburgischer Pferdezuchtverband
Isabelle Davet, Bodenmattstrasse 184, 3185 Schmitten FR
079 627 07 40, gerance@fm-fribourg.ch, www.fm-fribourg.ch

Aux Présidents et Secrétaires des
syndicats et associations d'élevage
chevalin du canton de Fribourg

Schmitten, le 26 février 2025

Assemblée ordinaire des délégués

Mesdames et Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée annuelle des délégués de la Fédération qui aura lieu le

mercredi 12 mars 2025 à 19h30
à Le Brocafé, Grand-Route 37, Nuvilly

Ordre du jour

1. Salutations et nomination des scrutateur·trice·s
2. Procès-verbal de l'assemblée du 27 mars 2024
3. Rapport du Président
4. Comptes 2024 et rapport des vérificateurs des comptes
5. Cotisation et budget 2025
6. Election d'un suppléant vérificateur des comptes, de membres du comité et d'un nouveau président
7. Adhésion à la Fédération suisse
8. Fédérations suisses de races : informations
9. Divers

Un repas vous sera servi après l'assemblée. Le repas est offert par la Fédération cantonale.
Merci de vous inscrire d'ici au 5 mars auprès de la gérance gerance@fm-fribourg.ch ou 079°627 07 40.

Les cafés sont offerts par le syndicat organisateur.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux à cette assemblée, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, nos salutations les meilleures.

La gérante

Isabelle Davet

Annexes : - Procès-verbal de l'assemblée du 27 mars 2024
- Rapport du Président
- Activités 2025

Art. 7. : Toute association membre a l'obligation d'assister aux AD. Elle a droit à 3 délégués, plus un délégué par tranche de 50 animaux, dès 50 animaux. Les délégués sont indemnisés par les associations qui les délèguent.